

Cinq défis culturels qui attendent Lausanne

Entre de grandes rénovations, le dossier politique sensible lié au financement des institutions et le développement des publics, d'importants projets sont à l'agenda

Natacha Rossel
Gérald Cordonier

Une conférence de presse pour présenter des grands chantiers. Entourés des directeurs des institu-

tions concernées, le syndic Grégoire Junod et son chef de service Michael Kinzer - qui conduisent en duo la politique culturelle lausannoise - ont dévoilé, mercredi matin, les contours des importantes rénovations qui attendent le Théâtre de Vidy et le Capitole, racheté

par la Ville en 2010. L'occasion aussi de tirer un premier bilan des actions menées à mi-parcours de la législature, et de présenter les résultats de l'une des nombreuses études menées ces derniers mois. Des analyses pour mieux comprendre et cerner la réalité du pay-

sage culturel local étendu à l'échelle de l'agglomération, voire du canton - celle liée à l'étude des publics -, ou encore esquisser quelques enjeux d'avenir pour garantir le développement de l'épicentre artistique romand que constitue la capitale vaudoise.

L'ordre du jour était fourni. «Il permet de poser un regard transversal sur les engagements menés jusqu'à ce jour et de définir une approche plus globale de ce qui sera réalisé dans les mois ou années à venir, dans la droite ligne des axes définis par la Municipalité dans son

programme de législature», a annoncé en préambule Grégoire Junod. L'exercice était attendu. Parfois convenu lorsqu'il virait à l'auto-congratulation. Il a révélé, aussi, quelques-uns des gros défis qui attendent Lausanne. Le tour de la question en cinq points.

2 Séduire les publics réfractaires

Qui va au théâtre, au musée, au concert? Et qui sont ces personnes qui ne poussent jamais les portes des institutions subventionnées? Très attendue, l'étude des publics de la culture, menée par le sociologue Olivier Moeschler et qui sera renouvelée tous les cinq ans, dresse un panorama détaillé, vingt ans après une première mouture. Le résultat? Mi-figue mi-raisin. Si 71% des sondés fréquentent les lieux culturels avec plus ou moins d'assiduité (57% si l'on ne compte pas les manifestations gratuites), l'étude pointe le profil élitare du consommateur - sans l'être plus qu'il y a vingt ans. En clair, tout un pan de la population ne trouve pas sa place dans le microcosme culturel. Tout l'enjeu sera ainsi de démocratiser l'accès à la culture, notamment par le biais de l'information. S'il plaide pour un maintien des prix différenciés et accessibles (on peut aller à l'opéra pour 20 francs!), Grégoire Junod observe qu'«il ne suffit pas de baisser les tarifs de Vidy pour faire venir plus de public». Plusieurs pistes seront donc explorées dans les mois à venir. «L'un des principaux enjeux sera de fédérer les institutions autour de l'accès à la culture, d'objectifs et d'outils communs», insiste le chef de l'Exécutif, qui annonce la tenue d'assises l'an prochain. Autre pan du public peu représenté: les jeunes. Comment les séduire? L'une des pistes serait de remplacer la carte Cultissime (au succès mitigé) par un passe alliant activités culturelles et sportives.

3 Faire payer Canton et autres Communes

Le débat ne date pas d'hier et l'équation ne se résoudra pas du jour au lendemain. Lausanne doit-elle casquer pour les publics des autres communes? À ce jour, dans les domaines de la culture (mais aussi du sport et de la sécurité), la capitale assume à elle seule 60 millions de francs de charges qui profitent à d'autres contribuables. «On a besoin d'un financement un peu mieux réparti», plaide Grégoire Junod. L'une des pistes à creuser? Repenser le système de péréquation, c'est-à-dire la clé de répartition des charges entre Canton et Communes. Une réflexion menée actuellement avec le Canton pourrait ainsi changer la donne d'ici à 2020. «La question de l'indemnisation des villes centre n'était pas prise en compte dans l'ancien système de péréquation. Nous espérons que cette négociation nous permettra de régler la question.» Grégoire Junod relève des avancées par dossier spécifique. «Le financement mutual-

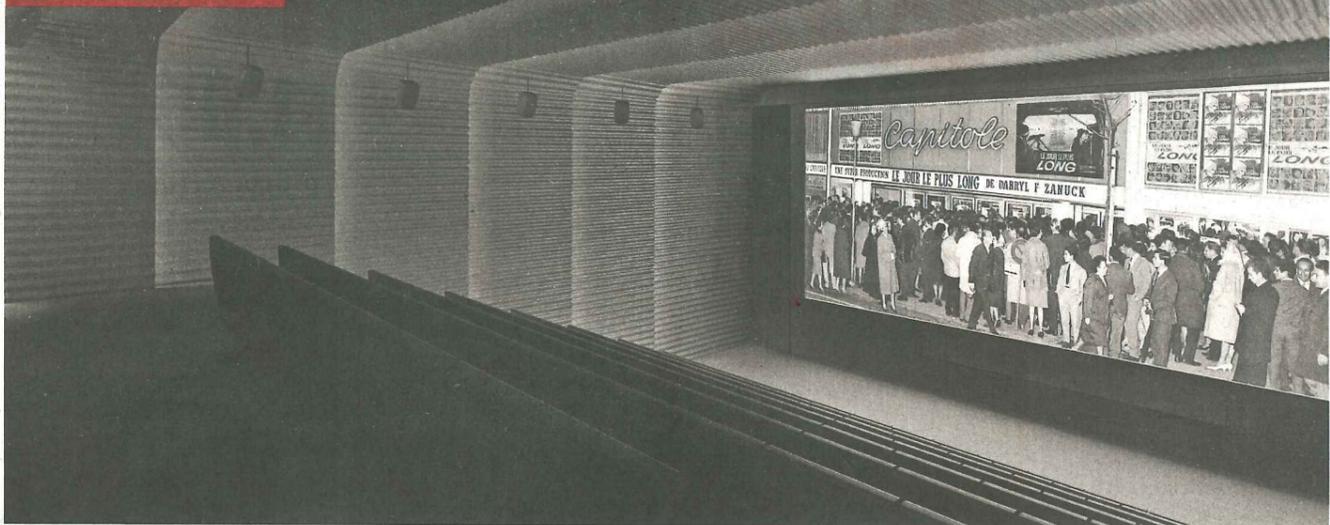
1 Mener des grands chantiers, entre patrimoine et modernité

Théâtre de Vidy



Le Théâtre de Vidy sera en travaux pendant deux ans. Une extension sera créée à l'est du bâtiment dessiné par Max Bill. PONT 12

Cinéma Capitole



Le Capitole se muera en «Maison du cinéma» sous l'égide de la Cinémathèque. Une seconde salle sera créée. ARCHITECTZM

Deux vaisseaux de la vie culturelle lausannoise, deux joyaux patrimoniaux chargés d'histoire, deux lieux de mémoire. Le Théâtre de Vidy et le cinéma Capitole attendaient leur tour pour se refaire une beauté afin de répondre aux attentes du public et aux normes, après les gros chantiers muséographiques (Musée historique et Plateforme 10). Relique d'Expo 64 dessinée par Max Bill, le théâtre du bord de l'eau subira une cure de jouvence à 24 millions, dont le crédit d'ouvrage sera prochainement soumis au Conseil communal. «Ce projet est stratégique pour la Ville au vu du rayonnement européen du Théâtre de Vidy», relève Grégoire Junod, syndic. Au cœur du chantier, la rénovation de la salle Charles Apothéloz: «Il s'agira de refaire le gril, de mettre la symétrie dans la

cage de scène, d'élever le plafond au-dessus des spectateurs et d'agrandir la salle, ce qui nous permettra d'augmenter la jauge de 20%», décrit Vincent Baudriller, capitaine du vaisseau. Quant aux vieilles loges nichées sous la scène, elles déménageront à l'étage, dans les locaux aujourd'hui dévolus aux costumes et accessoires. Ceux-ci trouveront refuge dans une extension accolée à l'est du bâtiment. Cette annexe abritera surtout une grande salle de répétition, outil indispensable à ce lieu phare de la création contemporaine. Planifiée sur deux ans, la mue de Vidy signera-t-elle l'arrêt de la machine théâtrale? Pas du tout, assure Vincent Baudriller. Les spectacles trop lourds pour le pavillon, la salle René Gonzalez ou des chapiteaux migreront hors les

murs, notamment sur les planches de l'Opéra de Lausanne. À deux pas de l'opéra, justement, le vénérable Capitole, racheté par la Ville en 2010, retrouvera son lustre d'antan sous le titre de «Maison du cinéma» sous l'égide de la Cinémathèque. Une véritable fourmilière ouverte du matin au soir et où se côtoieront avant-premières de productions suisses, festivals et événements dédiés au septième art. La magnifique salle («l'une des mieux préservées du pays», dicit Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque) sera restaurée et conservera son balcon, tandis qu'une seconde de 140 places sera creusée sous le cinéma actuel. À l'étage, une boutique spécialisée, une médiathèque et une cafétéria compléteront l'ensemble devisé à 18 millions. À la charge de qui? Un

tiers de la facture sera pris en charge par les pouvoirs publics (5 millions par la Ville de Lausanne, 1 million par le Canton, qui y ajoute une augmentation de sa subvention à la Cinémathèque de 150 000 fr. par an). Les deux autres tiers s'appuieront sur des soutiens privés et sur un emprunt, le tout chapeauté par une fondation. La Confédération mettra elle aussi la main au porte-monnaie via un soutien au fonctionnement. Grégoire Junod se félicite de ce «financement mutualisé», alors que le bras de fer est tenace dans d'autres dossiers. Le premier coup de pioche est attendu pour fin 2020. Après Vidy et le Capitole, la Ville s'attellera à l'un de ses autres trésors patrimoniaux: l'agrandissement de la Collection de l'art brut.

lisé du Capitole (lire l'encadré) est une réussite non négligeable.»

4 Renforcer l'aide aux musiciens

Arts plastiques, théâtre, danse, musiques... Secteur par secteur, la Ville veut revoir le modèle de ses soutiens à la création indépendante, qui perdurent souvent sur des bases posées lorsque la politique culturelle communale a connu son grand boom dans les années 90. Pour ce faire, des études ont été lancées dans tous les domaines concernés. Premier chantier sur le point de s'ouvrir: celui lié aux scènes musicales. Une première grande journée de discussion est agendée au 21 octobre avec créateurs, programmeurs, bailleurs de fonds... De quoi réfléchir aux améliorations des soutiens aux artistes émergents ou confirmés, à l'industrie musicale...

5 Lutter contre la précarité

Des journées de douze heures, sept jours de suite, au sein de l'administration d'une grande institution lausannoise. Une exposition de peinture réalisée sans la moindre rémunération. Des représentations théâtrales consenties avec un cachet divisé par deux... Rien de nouveau sous le soleil: les métiers de la culture s'embranchent plus par passion que par intérêt économique. Sensibilisée à la question par de nombreux acteurs culturels sondés aussi bien du côté des arts de la scène que des arts plastiques, des espaces d'art que des manifestations culturelles, la Ville s'engage à lutter contre la précarité sociale ou économique. De nombreuses mesures, petites ou plus conséquentes, sont ou seront engagées. Avec, en fer de lance, l'augmentation de la manne financière. Au total entre 2016 et 2020: +371 000 fr. pour la création indépendante, +467 000 fr. pour les festivals et manifestations. Dans le but, parfois, de développer des postes de travail au sein des organisations, d'autres fois pour garantir le paiement de cachets décentes. Michael Kinzer et son sens de la formule: «Désormais, il ne s'agit pas de faire plus mais de faire mieux.» Quelques exemples concrets: les créations scéniques voient leurs subventions augmenter pour lutter contre la précarité sociale des artistes, toute demande de soutien à une exposition ou à une publication doit désormais prévoir des honoraires pour le plasticien concerné et le projet de Maison des festivals et des cultures vivantes, une fois le Mudac installé du côté de la gare, devrait permettre des mutualisations et collaborations dans plusieurs organisations culturelles.